



Electricité verte de Dohem

Offre ouverte aux particuliers riverains du parc éolien Vallée de l'AA 2 Est

Tarifs applicables au 1^{er} février 2024

Option tarifaire de base

Abonnement en € / mois

Prix par kWh

Puissance souscrite	Volterres		Tarif bleu d'EDF	Volterres		Tarif bleu d'EDF
	HTT	TTC	TTC	HTT	TTC	TTC
3 kVA	7,99	9,63	9,63			
6 kVA	10,31	12,60	12,60	0,1887	0,2516	0,2516
9 kVA	12,84	15,79	15,79			
12 kVA	15,43	19,04	19,04			
15 kVA	17,81	22,07	22,07			
18 kVA	20,17	25,09	25,09			
24 kVA	25,51	31,76	31,76	0,1887	0,2516	0,2516
30 kVA	29,91	37,44	37,44			
36 kVA	35,28	44,82	44,82			

Option tarifaire heures pleines / heures creuses

Abonnement en € / mois

Prix par kWh

Puissance souscrite	Volterres		Tarif bleu d'EDF	Volterres		Tarif bleu d'EDF
	HTT	TTC	TTC	Heures pleines HTT TTC		Heures pleines TTC
6 kVA	10,70	13,01	13,01			
9 kVA	13,45	16,70	16,70	0,2040 0,27		0,27
12 kVA	16,12	20,13	20,13			
15 kVA	18,64	23,40	23,40			
18 kVA	21,13	26,64	26,64			
24 kVA	26,42	33,44	33,44			
30 kVA	31,13	39,63	39,63			
36 kVA	35,89	44,79	44,79	0,1513 0,2068		0,2068

Prix identiques aux tarifs réglementés de vente, fixés par les pouvoirs publics et indexés sur leurs évolutions futures.

1- Les prix hors toutes taxes (HTT) comprennent la part de Volterres (prix de l'énergie renouvelable et coûts de fonctionnement), le TURPE (rémunération des gestionnaires des réseaux de transport et de distribution d'électricité pour l'acheminement de l'énergie électrique, commune à l'ensemble des fournisseurs d'électricité), le mécanisme de capacité (une contribution pour garantir durablement la sécurité d'approvisionnement en électricité en France pendant les périodes de pointe) et les CEE (Certificats d'économie d'énergie).

2- Les prix toutes taxes comprises (TTC) comprennent également les taxes locales (celles-ci dépendent des départements et des communes, elles sont calculées pour la présente annexe tarifaire sur la base d'une valeur maximale. La taxe appliquée sur la facture dépendra de la localisation géographique du client), la CTA (Contribution tarifaire d'acheminement), la CSPE (Contribution au Service Public d'Électricité), et la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée), communes à l'ensemble des fournisseurs d'électricité. TVA sur abonnement : 5,5 % / TVA sur consommation : 20 %